

À renvoyer à **Guy Filliastre, service Taxe d'apprentissage**

Par courrier au 35 avenue Philippe Auguste, 75011 - Paris, ou par e-mail : gfilliastre@pole-esg.fr

Promesse de versement de taxe d'apprentissage à ESG Management School, MBA ESG, ESGCI et/ou ESGF

Nom de l'entreprise :

Adresse :

Code postal : Ville :

SIREN : Code NAF : Nom du groupe :

Personne(s) à remercier et à informer du suivi du dossier taxe d'apprentissage

Contact 1 Décisionnaire taxe d'apprentissage Gestionnaire du dossier taxe d'apprentissage

Nom et prénom :

Tél. : e-mail :

Contact 2 Décisionnaire taxe d'apprentissage Gestionnaire du dossier taxe d'apprentissage

Nom et prénom :

Tél. : e-mail :

Organisme collecteur de la taxe d'apprentissage

Nom : Ville :

Vous devez impérativement reporter sur le bordereau de votre organisme collecteur les noms des écoles, les catégories en précisant le cumul et les montants ou si possible «au maximum».

	Catégorie A Ouvrier qualifié	Catégorie B Cadre moyen	Catégorie C Cadre supérieur	Montants
<input type="checkbox"/> ESG Management School SESG - 25 rue Saint-Ambroise 75011 Paris		40 % (par la règle du cumul*)	+ 20 %
<input type="checkbox"/> MBA ESG - SESG 25 rue Saint-Ambroise 75011 Paris		40 % (par la règle du cumul*)	+ 20 %
<input type="checkbox"/> ESGCI - COSEMO 242 rue du Fbg Saint-Antoine 75012 Paris	40 % (par la règle du cumul*)	+ 40 %	+ 20 %
<input type="checkbox"/> ESGF - ESGF 25 rue Saint-Ambroise 75011 Paris		40 % (par la règle du cumul*)	+ 20 %

* La réglementation fiscale vous permet d'avoir recours à la règle de cumul entre 2 catégories voisines. N'oubliez pas de donner des instructions en ce sens à votre collecteur afin de maximiser votre versement.